

221C2406
FR0004188670-FS0742

16 septembre 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TARKETT S.A.

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 15 septembre 2021, le concert composé des sociétés Société Investissement Deconinck SAS¹ (1 Terrasse Bellini, Tour initiale, 92919 Paris La Défense), Global Performance 17 S.C.A., FIAR et Expansion 17 S.C.A., FIAR² (5 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg) et Tarkett Participation³ (1 Terrasse Bellini, Tour initiale, 92919 Paris La Défense), et des membres de la famille Deconinck, a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 septembre 2021, le seuil de 90% du capital de la société TARKETT S.A. et détenir directement et de concert 58 998 273 actions TARKETT S.A. représentant 59 007 184 droits de vote, soit 90,005% du capital et 89,64% des droits de vote de la société⁴ ainsi répartis :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Tarkett Participation ³	58 717 207	89,58	58 717 207	89,20
Famille Deconinck	4 000	0,01	7 000	0,01
Actions autodétenues	247 555	0,38	247 555	0,38
Actions faisant l'objet d'un contrat de liquidité	29 511	0,05	35 422	0,05
Total concert	58 998 273	90,005	59 007 184	89,64

Ce franchissement de seuil résulte d'acquisitions hors marché et sur le marché d'actions TARKETT par le déclarant.

¹ Société par actions simplifiée détenue directement et indirectement à 100% par les personnes physiques constituant les quatre branches de la famille Deconinck, aucune branche familiale ne détient seule le contrôle de la Société Investissement Deconinck SAS.

² Fonds d'Investissement Alternatifs Réservés de droit luxembourgeois gérés par Wendel Luxembourg S.A., société contrôlée à 100% par Wendel S.E. (elle-même contrôlée par la société Wendel Participations SE).

³ Détenue à 74,54% par la Société Investissement Deconinck (elle-même intégralement détenue par la famille Deconinck), à 12,73% par Global Performance 17 S.C.A., FIAR et à 12,73% par Expansion 17 S.C.A, FIAR (gérés par Wendel Luxembourg S.A., filiale à 100% de Wendel SE), lesquelles agissent de concert vis-à-vis de la société TARKETT.

⁴ Sur la base d'un capital composé 65 550 281 actions représentant 65 826 856 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.